



REGLEMENT PARTICULIER
Championnat Régional Vétérans
11, 12 et 13 avril 2020 à VOIRON -38-

- 1- **Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges Arbitres. Maxence VIDAL sera JA principal. Grégory RAVEL sera JA adjoint.**
- 2- **Le règlement général des compétitions servira de référence à son organisation.**
- 3- Le tournoi est en cours d'autorisation par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton et la FFBaD, déclaré sur Poona sous le numéro de dossier 1901743.
Le tournoi est ouvert à tous les joueurs vétérans licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes, classés ou non, dans les catégories de V1 à V 8.
Les joueurs devront s'inscrire sur BadNet par l'intermédiaire de leur club ou de façon individuelle.
- 4- Les joueurs pourront s'inscrire sur 3 tableaux.
Dans la mesure du possible les catégories seront scindées en série OPEN et série ELITE en fonction du CPPH et si le nombre d'inscrits le permet, avec un maximum de 8 joueurs ou paires en série ELITE.
Dans les séries comportant des élites et des opens, seules les séries Elites se verront décerner le titre de champion Régional Vétérans.
- 5- L'organisateur, en accord avec les Juges Arbitres et en cas de catégorie d'âge trop peu représentée, se réserve le droit de regrouper des catégories d'âge ou d'annuler des séries insuffisamment représentées.
- 6- **Un joueur peut s'inscrire dans sa catégorie d'âge ou dans une catégorie d'âge inférieure à la sienne (ex : un Vétérans 3 peut s'inscrire en V3, V2 ou V1) et dans des catégories d'âge différentes suivant les tableaux.**
- 7- Les têtes de série et premiers de poules seront désignées par les Juges-Arbitres selon le classement par points hebdomadaire (CPPH) à la **date du tirage au sort le 1^{er} avril 2020.**
- 8- **Les inscriptions devront obligatoirement être enregistrées sur BadNet avec leur paiement avant le 27 mars 2020.** Le paiement peut s'effectuer directement sur Bad Net ou bien en adressant au siège de la ligue 37 route du Vercors 38500 SAINT-CASSIEN un chèque à l'ordre de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton avec un récapitulatif des inscriptions ou encore en effectuant un virement sur le compte de la ligue : IBAN : FR76 13906000148503984758869 BIC : AGRIFRPP 839 avec des références permettant de retrouver à quelles inscriptions le paiement se rattache.
- 9- Les droits d'engagement (**12 € pour un tableau, 15 € pour deux tableaux et 20 € pour 3 tableaux**) ne seront remboursés que pour les forfaits justifiés.
- 10- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et licencié au jour du tirage au sort (1^{er} avril 2020).



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton



- 11- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-Arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement de la compétition. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h à l'avance.
- 12- Tous les tableaux comporteront si possible une première phase en poules.
Les tableaux de simple se joueront entièrement le samedi, ceux de DD et DH entièrement le dimanche et les mixtes entièrement le lundi.
- 13- En double, si un joueur est forfait, le joueur restant pourra proposer le partenaire de son choix sous réserve que cela ne modifie pas les têtes de séries du tableau concerné. L'organisation pourra en fonction des inscrits en liste d'attente proposer un remplaçant, en cas de litige la décision du Juge Arbitre principal sera sans appel.
Une paire de double associant des joueurs de deux clubs différents doit faire l'objet d'une double inscription, par les deux clubs ou joueurs concernés.
- 14- Les organisateurs en accord avec les Juges-Arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**
- 15- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- 16- Le conseil aux joueurs est autorisé conformément à la réglementation en vigueur au sein de la FFBaD.
- 17- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. En cas de traitement médical, le jour du tournoi, merci de présenter l'ordonnance au juge arbitre, pour justificatif en cas de contrôle anti-dopage inopiné.
- 18- L'ensemble des matchs se déroulera en auto arbitrage. En cas de nécessité, un joueur pourra faire appel au juge arbitre à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
Chaque match sera scoré par des joueurs sur toute la durée de la compétition. Un système de rotation des scoreurs sera mis en place par les Juges-Arbitres.
- 19- Les volants seront à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis par la Ligue : en cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle, le Forza FZ 6000.
- 20- Le logiciel BadNet sera utilisé pour gérer ce championnat et les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
- 20- Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que les matchs peuvent être lancés avec 1h d'avance.
- 21- **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges-Arbitres et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton



22- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Jouant sur un tournoi régional, les tenues de France ou de ligue ne seront pas admises pour jouer.

23- Il n'y aura pas de feuille de match à retirer auprès de la table de marque. Les résultats seront directement enregistrés par les joueurs sur les tablettes mises à disposition aux bords des terrains

24- Dès l'appel de leur match, Les joueurs disposent de 3 minutes de préparation sur le terrain avant le début du match (test des volants, prise de contact avec le terrain et changement de tenue compris).

25- L'accès aux terrains est réservé aux joueurs appelés à y jouer, aux Juges-arbitres, aux entraîneurs, aux scoreurs, aux arbitres éventuels et aux membres du Comité d'Organisation.

26- Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 minutes** quelle que soit la discipline. **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé.** Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

27- Contestations : seul **le joueur (ou la paire)** concerné par la faute constatée pourra porter réclamation auprès d'un Juge-Arbitre.

28- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

29- Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les tribunes avec leurs sacs et respecter les tribunes réservées aux spectateurs.

30- Les forfaits déclarés après la clôture des inscriptions (27 mars 2020) doivent être justifiés dans les 5 jours suivant la compétition par un envoi courrier à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton 37 route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org

31- Si des joueurs souhaitent que leur photo ou certaines séquences vidéo prises lors de la compétition ne soient pas diffusée(s), merci de le préciser en le demandant expressément à la ligue.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce championnat.

Les juges-arbitres et le comité d'organisation